

# REGLEMENT DE « RICOCHETS »

La ludothèque « Ricochets » située 4, rue Eugène Varlin à Nanterre propose des jouets et jeux de société pour jouer sur place et /ou à emprunter.

## Accueil :

Les enfants à partir de 6 ans peuvent venir seuls et repartir seuls quand ils le souhaitent conformément à la réglementation en vigueur dans les lieux d'accueil ouverts recevant des enfants de 6 ans et plus. Les accueillants ne sont donc pas responsables des entrées et sorties des enfants et ne peuvent aucunement interdire à un enfant de partir seul.

Les enfants de moins de 6 ans venant emprunter des jeux doivent être accompagnés d'un **adulte** responsable. Dans le cas contraire, ces enfants ne seront pas acceptés au sein de la ludothèque.

## Adhésion :

L'adhésion est commune à « Ricochets » et « Clapotis ». Elle est d'un montant de 20 à 60€ par famille, selon possibilités, pour une période de 12 mois à partir de la date d'inscription.

## Prêt de jeux :

Les adhérents peuvent emprunter 3 jeux maximum pour une période de 2 semaines. Le prix de la location s'élève à 0,50 euros par jeu.

Une caution de 30 euros sera demandée au moment du premier emprunt.

Cette somme sera encaissée et remboursée à la fin de l'adhésion.

Pour le cas où un jeu subirait une détérioration importante (jeu rendu injouable) et en cas de refus de remboursement immédiat, la caution ne serait pas rendue.

L'équipe de Clapotis & Ricochets se réserve le droit de ne plus autoriser l'emprunt après concertation.

## Comportement dans la ludothèque :

- Dire « bonjour » en entrant ;
- enlever son manteau et poser son cartable en entrant ;
- enlever ses chaussures sur les coins moquette ou sur les tapis ;
- remettre les jeux à leur place et recompter les pièces au moment du rangement ;
- respecter le matériel, les copains ont le droit d'avoir des jeux en bon état ;
- respecter les camarades ainsi que les adultes qui sont autour de soi (bruit, vocabulaire) ;
- ne pas amener de jeux personnels ;
- il est possible de manger (goûter, bonbons, chewing-gum, ...), mais seulement dans l'entrée du local.

Pour tous les enfants accueillis nous nous réservons le droit, en cas de comportement nuisant au bon fonctionnement de l'accueil, de les renvoyer en cours de séance. Cette mesure ne doit pas être ressentie comme une sanction mais comme le respect de tous et de soi-même.

## Autorisation à compléter :

Je soussigné Mme/Mr \_\_\_\_\_ permets / ne permets pas (rayer la mention inutile) à l'association Clapotis & Ricochets de publier des photographies de mon/mes enfants \_\_\_\_\_, prise lors des temps d'accueil de Ricochets et/ou Clapotis, à des fins de communication (tracts, articles de journaux, site Internet, etc.)

Fait à Nanterre, le

L'équipe de « Clapotis & Ricochets»

Pour la famille,  
(Préciser les nom et prénom du signataire)